



PARCOURS D'AISANCE DE 23M

Fiche Guide Atelier – ARI JSP – n°4

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'apprenant sera capable de réaliser un parcours d'aisance en respectant les règles de sécurité.

ORGANISATION DE L'ATELIER

- . Encadrement : 1 formateur – 1 agent technique
- . Lieu : CEPARI
- . Logistique : 1 ARI par stagiaire
- . Durée : 45min

MISE EN ŒUVRE

Le stagiaire réalise le parcours d'aisance de 23m.
Le formateur vérifie les règles de sécurité avant l'engagement. Il indique la pression d'engagement à l'agent technique avant l'entrée du stagiaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Effectuer le RAPACE et contrôle croisé.

RÉFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Cours ARI 2019